

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Direction générale de l'énergie et du climat

Direction de l'énergie

Arrêté du 21 octobre 2008 portant nomination du président et des membres de la commission des marchés d'Electricité réseau distribution France

NOR : DEVE0825469A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Vu le décret n° 48-1268 du 17 août 1948 modifié instituant des commissions des marchés auprès d'entreprises publiques dépendant du ministère de l'industrie et du commerce ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 janvier 1949 modifié, fixant la liste des entreprises dépendant du ministère de l'industrie et du commerce auprès desquelles doivent être créés des commissions des marchés ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes ;

Vu la proposition du président du directoire de la société Electricité réseau distribution France,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Renard (Charles), président de chambre honoraire à la Cour des comptes, est nommé en qualité de président de la commission des marchés de Electricité réseau distribution France.

Article 2

Sont nommés membres de la commission des marchés de RTE-EDF transport, en tant que personnalités qualifiées :

- M. Vanhems (Michel), délégué à la politique d'achat et aux affaires juridiques du Centre national d'études spatiales ;
- M. Texier (Jacques), vice-président de l'AFNOR ;
- M. Dornier (Philippe-Pierre), professeur à l'ESSEC.

Article 3

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 21 octobre 2008.

Pour le ministre d'Etat,
ministre de l'écologie, de
l'énergie,
du développement durable
et de l'aménagement du territoire
et par délégation :
Le directeur de l'énergie,
P.-M. Abadie

Pour la ministre de l'économie,
de l'industrie et de l'emploi
et par délégation :

*Le directeur général des
entreprises,*

L. Rousseau